

# Newsletter

Été  
2019



## Avant-propos du président

Tbilissi" en coopération avec la Georgian Bar Association et la Hong Kong Law Society. Au cours de cette conférence, nous nous pencherons vers la région du monde qui connaît le développement le plus rapide et examinerons les possibilités pour les avocats de collaborer avec des collègues de Hong Kong et de la Géorgie. Du 17 au 19 octobre aura lieu à Łódź, Pologne, une conférence sur le thème "Forum juridique des entreprises". Cet événement est une plate-forme permettant aux entreprises et aux cabinets d'avocats de discuter l'utilisation des nouvelles technologies dans leur travail quotidien, ainsi que de faciliter les contacts mutuels entre avocats et entreprises. Le 7 novembre 2019 est prévu à Berne, Suisse, un séminaire d'experts, de décideurs et d'avocats sur le thème "L'établissement de normes et l'accès au marché" à la suite d'un panel d'experts très réussi, organisé l'année dernière. Parmi les sujets abordés figureront divers moyens, autres que l'adhésion à l'UE, d'accéder au marché unique européen. Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux membres, parmi lesquels le Consejo General de la Abogacía Española (Barreau espagnol), le Barreau de Bruxelles et le Barreau de Lublin. Nous vous invitons à une coopération fructueuse. Cette année, nous préparons de nouveaux outils pour renforcer le côté réseau de l'AEA-EAL. Nous vous encourageons particulièrement à utiliser notre groupe Google (voir page 2).

**Maria Ślężak**  
Présidente

Chers collègues et amis,

Nous poursuivons nos travaux intensifs qui ont été annoncés pour cette année: Du 31 mai au 1er juin 2019, nous avons tenu notre assemblée générale lors de la conférence sur l'intelligence artificielle à Edimbourg, en Écosse. Comme il ressort de la conférence, l'intelligence artificielle n'est pas un sujet futur, elle touche déjà la pratique quotidienne d'un nombre croissant d'avocats à travers le monde. Vous trouverez les présentations de la conférence sur notre site web et des photos sur Facebook. Du 5 au 6 juillet 2019, nous avons organisé à Gdańsk, Pologne, un événement très intéressant - "Jumelage d'avocats" en relation avec le séminaire sur les questions relatives au RGPD et diverses activités de réseautage. Le jumelage a été une excellente occasion de rencontrer des collègues de diverses juridictions de pays asiatiques et européens dans une atmosphère moins formelle et d'établir des relations amicales entre des avocats de 12 pays, ainsi que de forger des plans de coopération future sur une base régulière. Du 6 au 7 septembre 2019 se tiendra à Tbilissi, Géorgie, une conférence sur le thème "Coopération économique Est-Ouest: Forum juridique de

dont une telle ouverture est prévue.. Ils existent des formes unilatérales, bilatérales ou même multilatérales contenant des standards et des réglementations équivalentes ou des accords de libre-échange qui peuvent différer par les sujets du libre-échange (marchandises, services), secteurs et par la base légale applicable à la relation de libre-échange. Les accords sur l'accès au marché peuvent également différer par l'intégration que l'accord doit achever entre les économies respectives. Les intérêts peuvent varier d'une économie à l'autre. L'AEA, en collaboration avec l'Institut de Droit Européen et de Droit International Economique de l'Université de Berne et son World Trade Institute, a organisé en octobre de l'année passée une conférence sur les paramètres légaux de l'accès au marché en Europe et ailleurs. Cette conférence rassemblait des interlocuteurs de haut niveau représentant des perspectives de différents pays et régions comme l'UE, l'EEE, la Suisse, le Royaume-Uni, le Liechtenstein et l'Ukraine. La conférence a été beaucoup appréciée. L'AEA ira par conséquent organiser le 7 Novembre 2019 avec les mêmes partenaires scientifiques une autre conférence sur l'accès au marché au même endroit à Berne. La conférence tranchera le sujet vivement discuté respectivement dans quelle mesure des réglementations équivalentes peuvent accorder accès au marché. Le programme suivra.

**Nous nous réjouissons  
vous revoir tous à Berne!**

**Professor Philipp Zurkinden**  
Président sortant de l'AEA-EAL



## Réservez la date

**Accès au marché – un instrument  
important, mais un terme indéfini**

**Berne, le 7 novembre 2019**

L'accès au marché est essentiel pour le commerce international et des économies nationales ouvertes. En pratique, l'accès au marché peut être utilisé pour décrire des situations très divergentes, notamment quant aux formes d'ouverture des marchés. Des différences existent en ce qui concerne l'étendue de l'ouverture des marchés respectifs et de la façon

# AEA-EAL lance son groupe Google



- de nouvelles règles importantes ou une nouvelle jurisprudence qui pourraient intéresser le reste des membres ou
- toute autre demande professionnelle adressée à des collègues d'une autre ville ou d'une autre juridiction.

Si vous ne souhaitez pas devenir membre du groupe, faites simplement une demande à [office@aea-eal.eu](mailto:office@aea-eal.eu).

Les règles d'utilisation du groupe sont disponibles sur notre site Web dans la section "Rejoignez-nous".

Chers membres et amis,

Bienvenue sur le groupe Google AEA-EAL conçu pour renforcer le réseautage entre nos membres. Grâce à ce groupe Google, vous recevrez, non seulement en tant que membre de AEA-EAL, la newsletter ainsi que toute autre nouvelle ou notification de notre secrétariat par e-mail, mais vous pourrez également communiquer à TOUS LES AUTRES MEMBRES ayant adhéré ce groupe, en particulier:

- une demande de recommandation d'un collègue dans la ville ou le pays donné pour vous aider dans les services juridiques que vous fournissez dans la région donnée,
- une demande de soutien local dans des recherches scientifiques ou à toute autre activité professionnelle,
- une demande ou offre de possibilités de formation dans un cabinet d'avocats situé dans une autre ville ou un autre pays,

Cordialement et bon travail.

**Juan Nunez**  
**Président**

**Comité du réseau (network) des membres  
de l'AEA-EAL**



## Conférence EYBA à Chisinau

Chisinau, du 4 au 7 avril 2019



*Vladimir Palamarciuc, ancien président de l'association moldave des jeunes avocats (MYLA), membre de l'AEA-EAL et Guillaume Tatoueix, président de l'association européenne des jeunes avocats (EYBA)*

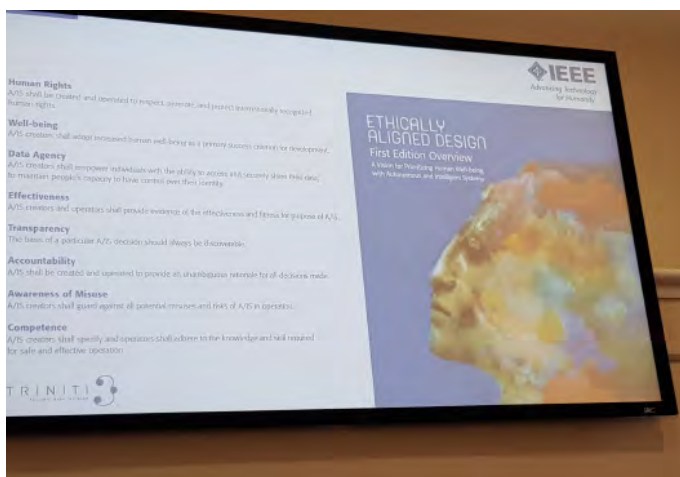
Du 4 au 7 avril 2019 s'est tenue à Chisinau, Moldavie, une conférence annuelle de printemps de l'association européenne des jeunes avocats (EYBA). Son thème principal était "L'harmonisation et l'appropriation de la législation nationale avec l'acquis communautaire européen". L'association européenne des avocats (AEA-EAL) était partenaire de cette conférence; deux de nos orateurs ont présenté leurs discours: Ph.D. Iwona Wrońska (Pologne), qui a pris la parole au cours de la séance intitulée "Élaboration des politiques, planification stratégique et mise en œuvre des objectifs d'harmonisation et d'appropriation des lois nationales avec l'acquis communautaire européen. Expérience régionale et nationale" et Pierre Philippe Hendrickx (Belgique), qui a pris la parole lors de la session " Réformes sur l'harmonisation et l'appropriation de la législation civile et commerciale. Expérience régionale et nationale". Cet événement a été cofinancé par l'ambassade des États-Unis à Chisinau et le programme de partenariat oriental de l'Union européenne. Le rapport complet de ce congrès est disponible sur le site [www.aea-eal.eu](http://www.aea-eal.eu)

# Conférence sur l'intelligence artificielle

## Édimbourg, du 30 mai au 1er juin 2019

AEA-EAL saisit cette occasion pour **exprimer une nouvelle fois ses plus sincères remerciements à Iain Mitchell QC** pour avoir organisé la conférence internationale sur l'intelligence artificielle, **AI Beyond the Hype - Benefits, Challenges and Liabilities**, à Édimbourg, du 30 mai au 1er juin 2019. Iain n'est pas seulement membre de notre association, mais aussi président de la Scottish Society for Computers and Law. Une collaboration des deux organisations avec la Faculty of Advocates, la British Computer Society et le SCRIPT Centre de l'université d'Édimbourg a rendu la conférence possible. Les sujets abordés incluaient: Qu'est-ce que l'IA et pourquoi devrais-je m'en soucier? l'IA et la responsabilité légale ; l'IA et les droits fondamentaux ; vers une utilisation éthique de l'IA et de l'IA et les questions de licence. Les conférenciers étaient des experts de premier plan, tant des praticiens du droit que des universitaires: **Professeur Timo Minssen**, Directeur du Centre d'études avancées en droit de l'innovation biomédicale de l'Université de Copenhague, **Professeur Burkhard Schafer**, Professeur de Théorie juridique computationnelle et Directeur du Centre SCRIPT de l'Université d'Édimbourg, **Katharina Miller**, Présidente de l'European Women Lawyers Association (EWLA). **Andrew Katz**, co-rédacteur de la Revue internationale de droit sur les sources libres et ouvertes et expert de

premier plan en matière de licences de logiciels ; **Chris Rees**, président sortant de la British Computer Society, Karmen Turk, conseiller du gouvernement estonien sur les questions d'IA et bien sûr notre membre **Iain Mitchell QC**, qui est également chargé honoraire de cours en droit des technologies de l'information à l'Université de Münster. Une contribution vidéo a été fournie par Wojciech Wiewiórowski, contrôleur adjoint au bureau du contrôleur européen de la protection des données. Des présentations, des panels et des discours très intéressants ont donné lieu à des discussions animées et à des questions des participants réellement impliqués ou intéressés par ce domaine en constante évolution. Un intérêt particulier des participants a été suscité lors des discussions sur les questions juridiques et éthiques, c'est-à-dire sur l'IA médicale ("smart pillow") ainsi que sur la question de savoir si l'IA est un sujet des droits fondamentaux. La conférence a été une excellente occasion de partager des informations et des connaissances sur l'intelligence artificielle, un sujet d'une importance capitale, ainsi qu'une excellente occasion de créer une plateforme efficace de communication et de coopération entre les parties prenantes: juristes, professionnels des TI et universitaires. Vous trouverez sur notre site Internet [www.aea-eal.eu](http://www.aea-eal.eu) des présentations de conférences et des enregistrements vidéo des discours.



# “Jumelage d’avocats” à Gdańsk: où l’Est rencontre l’Ouest

Gdańsk, du 5 au 6 juillet 2019



Il y a eu des journées intensives à Gdańsk au cours desquelles des représentants de 12 pays d’Asie et d’Europe ont pris part à des activités scientifiques, sociales et de réseautage. Le premier jour du jumelage, des juristes d’Azerbaïdjan, de Biélorussie, de Géorgie, de Kazakhstan, de Moldavie, de Pologne, de Russie, d’Espagne, d’Ukraine, du Royaume-Uni et d’Ouzbékistan ont discuté des questions d’utilisation transfrontalière des règles du RGPD entre l’UE et les juridictions non communautaires. Des discours intéressants et la participation active du public ont prouvé l’importance du sujet traité pour la communauté juridique et les citoyens. En marge du jumelage, de nombreuses questions d’actualité ont été soulevées concernant les systèmes juridiques en Europe orientale et en Asie centrale. En outre, il a été proposé de signer le

mémoire de mise en place du projet de rencontre régulière avec des avocats des pays de l’Est dans le cadre du “Jumelage des avocats”. Cette journée s’est terminée par un dîner au bord de la rivière Motława offert par le Barreau de Gdańsk. Le deuxième jour, nos collègues ont participé aux célébrations de la Journée des avocats dans une atmosphère moins formelle - lors du pique-nique des avocats. Des activités sociales ont également été organisées, comme la visite de la vieille ville de Gdańsk avec ses 1000 ans d’histoire et le Musée de la Seconde Guerre mondiale, ainsi qu’un voyage dans la célèbre station balnéaire - la ville de Sopot.

Les photos de l’événement sont disponibles sur notre page Facebook: [fb.com/europeanassociationof-lawyers](https://fb.com/europeanassociationof-lawyers).



*Jerzy Mosek, le bâtonnier du barreau de Gdańsk, Maria Ślęzak, présidente de l’AEA-EAL, conférenciers et invités*



## Manifestations à venir et prévues

- 1** 6-7 septembre 2019, Tbilisi  
**COOPÉRATION ÉCONOMIQUE EST-OUEST: FORUM JURIDIQUE DE TBILISI**  
Conférence pour les entreprises et les avocats sur les opportunités commerciales et juridiques de coopération.
- 2** 17 - 19 octobre 2019, Łódź  
**FORUM JURIDIQUE DES ENTREPRISES**  
Plate-forme permettant aux entreprises et aux cabinets d’avocats de discuter de l’utilisation des nouvelles technologies dans leur travail quotidien.
- 3** 7 novembre 2019, Berne  
**L’ÉTABLISSEMENT DE NORMES ET L’ACCÈS AU MARCHÉ**  
Panel d’experts ouvert à une large participation des membres de l’AEA-EAL et d’autres avocats

### AEA-EAL INFO

#### EUROPEAN ASSOCIATION OF LAWYERS AEA-EAL A.I.S.B.L.

HEAD OFFICE  
235 Avenue Louise, 1050 Brussels, Belgium

EMAIL  
office@aea-eal.eu

www.aea-eal.eu  
www.fb.com/europeanassociationoflawyers

### EDITORIAL STAFF

EDITOR - Rafal Ciesielski  
DESIGNER - Rafal Ciesielski  
AUTHORS:  
Maria Ślęzak, Aleksandra Siewicka - Marszałek, Jean Pierre van Cutsem, Ph. D. Elisabeth Hoffmann, Prof. Philipp Zurkinden, Monique Stengel, Christoph von Wilcken, Anna Kaczyńska, Olivier Raynaud, Sabine Perquy, Ph. D. Dariusz Gibasiewicz, Patrick Conrads, Magdalena Witkowska, Juan Nunez, Rafal Ciesielski



# East-West Economic Partnership: Tbilisi Legal Forum

September 6-7, 2019

Tbilisi, Georgia

Register on <https://www.tbilisilegalforum.com/>

